

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet TISSUS	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21T68-120001/B	Date 2012-02-21
Client Reference No. - N° de référence du client 21T68-120001	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier pr723.21T68-120001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SPR-723-58266	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2012-01-25	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-02-28	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gravel, Sylvie	Buyer Id - Id de l'acheteur pr723
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3832 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: CORCAN Port-Cartier Institution PO Box 7070 Airport Road Port-Cartier, Quebec G5B 2W2	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION 002

Cette modification vise à:

1) MODIFIER LA LARGEUR DU TUBE POUR LE TRICOT TUBULAIRE, JERSEY COMME SUIT:

Dans la Demande d'offre à commandes, Annexe A, Exigences Techniques, Article 1:

Supprimer: Les largeurs de tube doivent être conformes aux mesures demandées ± 0.5 cm (1/4 pouce);

Insérer: Les largeurs de tube doivent être conformes aux mesures demandées $\pm 5\%$;

2) MODIFIER LA CLAUSE D'ÉCHANTILLONS PRÉALABLES A L'ADJUDICATION COMME SUIT:

Dans la Demande d'offre à commandes, pages 8 & 9, para 1.1.1:

Supprimer: Aux fins de l'évaluation technique, pour déterminer la capacité de l'offrant à respecter les exigences techniques, un (1) échantillon préalable à l'adjudication des articles suivants: 1, 2, 3 et 4 et des résultats d'essai seront exigés, de la part des soumissionnaires offrant un bas prix, après la date de clôture de l'offre et sur demande écrite de TPSGC.

l'échantillon doit mesurer un (1) mètre de longueur et être pleine largeur pour le tricot tubulaire, jersey

l'échantillon doit mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour le tricot simple, bande de cou

Insérer: Aux fins de l'évaluation technique, pour déterminer la capacité de l'offrant à respecter les exigences techniques, un (1) échantillon préalable à l'adjudication de **l'article 1 (Grand, largeur 57 cm), l'article 2 (Grand, largeur 57 cm), les articles 3 et 4 ainsi que des résultats d'essai** seront exigés, de la part des soumissionnaires offrant un bas prix, après la date de clôture de l'offre et sur demande écrite de TPSGC.

Les échantillons doivent mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour tous les articles.

3) MODIFIER LA CLAUSE D'ÉCHANTILLONS DE PRÉ-PRODUCTION COMME SUIT:

Dans la Demande d'offre à commandes, pages 18 & 19:

Supprimer en son entier: paragraphe 11, Échantillons de pré-production

Insérer:

11. ÉCHANTILLONS DE PRÉ-PRODUCTION

1. L'entrepreneur doit fournir un échantillon de pré-production **pour tous les largeurs pour les articles 1 et 2** et un échantillon de pré-production pour les **articles 3 et 4** au responsable technique, en vue de l'acceptation dans les 21 jours civils suivant la date de l'émission de l'offre à commandes.

Les échantillons doivent mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour tous les articles.

2. Si les premiers échantillons sont rejetés, l'entrepreneur doit soumettre des deuxièmes échantillons dans les 15 jours civils suivant l'avis du rejet par le responsable technique.

3. L'entrepreneur doit effectuer toutes les inspections et tous les essais requis afin de vérifier si les exigences techniques indiquées dans le contrat sont respectées.

4. L'entrepreneur doit fournir les échantillons requis ainsi qu'une copie des rapports d'inspection au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada. Les échantillons soumis par l'entrepreneur demeurent la propriété du Canada.

5. Le responsable technique devra aviser l'entrepreneur par écrit, de l'acceptation conditionnelle, de l'acceptation ou du rejet des échantillons. Le responsable technique devra fournir une copie de cet avis à l'autorité contractante. L'avis d'acceptation conditionnelle ou d'acceptation ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité de respecter toutes les exigences des spécifications et toutes les autres conditions du contrat.

6. L'entrepreneur ne doit pas entreprendre ou continuer la production des articles et ne doit pas faire de livraison avant d'avoir reçu du responsable technique un avis indiquant que les échantillons sont acceptables. Toute fabrication d'articles avant l'acceptation des échantillons se fera au risque de l'entrepreneur.

7. Lorsque le responsable technique rejettera les deuxièmes échantillons soumis par l'entrepreneur parce qu'ils ne répondent pas aux exigences contractuelles, le contrat pourra être résilié pour manquement.

8. Les échantillons ne seront peut-être pas requis si l'entrepreneur est actuellement en production. L'entrepreneur doit soumettre par écrit au responsable technique sa demande d'exemption de fourniture d'échantillons. La décision relative à l'exemption de fourniture d'échantillons sera à la discrétion du responsable technique et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

4) FOURNIR LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DEMANDÉES DES SOUMISSIONNAIRES:

Question 1 :

Cette question porte sur le temps de préparation initiale. J'ai constaté dans la demande d'offre à commandes que le délai de livraison est de 6 semaines après la commande subséquente. Le document n'indique pas de temps de préparation initiale. Cette période (généralement 4 à 6 semaines) est nécessaire après l'approbation/la sélection de l'entrepreneur pour permettre à ce dernier de se préparer à recevoir les commandes subséquentes et à effectuer les livraisons dans les six semaines. Je mentionne ceci parce que l'émission d'une commande subséquente dans les 4 à 6 semaines suivant la sélection/l'attribution de l'offre à commandes pourrait entraîner des délais de livraison pour certains des articles en raison des dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Réponse 1 :

La livraison demeure à 6 semaines à compter de la date de la commande.

Question 2 :

Il y a environ dix articles différents qui ont des largeurs différentes. Des pourcentage ont-ils été précisés pour chaque article pour les commandes subséquentes, ou seront-ils aléatoires (sur demande)?

Réponse 2 :

Diverses largeurs et quantités pourront faire l'objet d'une commande "au gré des besoins".

Question 3 :

Les documents mentionnent la largeur en fonction de la forme de tube, le tissu est tissé de façon tubulaire. Certains clients en ont besoin sous sa forme tubulaire et d'autres sous sa forme coupée.

Si vous voulez la structure tubulaire : La largeur est-elle indiquée en fonction du (i. Diamètre du tube) ou de la (ii. Circonférence du tube)?

Réponse 3 :

Il s'agit du «Diamètre du tube»

Question 4 :

Nous faisons référence à la page 18 de 25 – section 11 pour les échantillons de pré-production. Veuillez indiquer si les échantillons de pré-production et le rapport de laboratoire doivent être soumis pour chaque offre à commandes?

Réponse 4 :

Veuillez vous référer à la clause révisée d'échantillon de préproduction incorporée dans cette modification. L'analyse de laboratoire n'est pas requis avec les échantillons, par contre un échantillon pour chaque largeur et pour chaque article est requis. Les échantillons doivent mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour tous les articles.

Question 5 :

Veillez indiquer si les échantillons de pré-production et le rapport de laboratoire doivent être soumis pour chaque année de prolongation?

Réponse 5 :

Les échantillons de pré-production et le rapport de laboratoires ne doivent pas être soumis pour chaque année de prolongation.

Question 6 :

Les largeurs pour les articles 1 et 2 ne sont pas spécifiées pour les échantillons préalables à l'adjudication, alors nous choisissons une largeur pour faire l'échantillon pour ces deux articles?

Réponse 6 :

Pour les articles 1 et 2, vous devez fournir un échantillon préalable de la largeur 57 cm Grand. Les échantillons doivent mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour tous les articles. Veuillez vous référer à la révision de la clause des échantillons préalables à l'adjudication incorporée dans cette modification.

Question 7 :

Est-ce que vous avez une couleur "pantone" pour la couleur bleu royal et le blanc?

Réponse 7 :

Pour le bleu royal: 284U

Pour le blanc: aucune couleur pantone

Question 8 :

Auriez-vous besoin de l'échantillon en 1 mètre de toutes les largeurs de 50cm - 86cm pour les articles 1 et 2?

Réponse 8 :

À l'étape de l'échantillon de pré-production (après que le contrat est octroyé), un (1) échantillon pré-production **de chaque largeur pour les Articles 1 et 2** ainsi qu'un (1) échantillon pour **les articles 3 et 4** sera exigé. Les échantillons doivent mesurer ½ mètre de longueur et être pleine largeur pour tous les articles.

Veillez vous référer à la révision de la clause d'échantillon de pré-production incorporée dans cette modification.

5) CHANGER LE RESPONSABLE DE L'OFFRE à COMMANDES:

Dans la Demande d'offre à commandes, page 13, paragraphe 5.1:

Supprimer: Therese Burelle, Telephone: 819-956-0396, therese.burelle@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Insérer: Sylvie Gravel, Téléphone: 819-956-3832, sylvie.gravel@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Solicitation No. - N° de l'invitation

21T68-120001/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21T68-120001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

pr72321T68-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr723

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6) CHANGER L'AUTORITÉ TECHNIQUE COMME SUIT:

Dans la Demande d'offre à commandes, page 13, paragraphe 5.2. Autorité technique:

Supprimer: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Direction des produits commerciaux et de consommation (DPCC), Place du Portage, Phase III, 6A2, 11, rue Laurier Gatineau (Québec) K1A 0S5, À l'attention de : Service consultatif de l'habillement _____ (à être communiqué au moment de l'émission de l'offre à commandes)

Insérer: M. Fernand Lavoie
Directeur adjoint, CORCAN Textile
Établissement Drummond
2025 boul. Jean-de-Brebeuf
Drummondville, Qc J2B 7Z6
Tél : _____ (à être communiqué au moment de l'émission de l'offre à commandes)

Une soumission déjà déposée peut être modifiée avant la date de clôture, en envoyant les documents modifiés à l'Unité de réception des soumissions et en indiquant sur l'enveloppe le numéro de l'invitation ainsi que la date de clôture la plus récente.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES